

Séance du 1^{er} octobre 2018

Assermentation à la Municipalité de Chavannes-le-Veyron

Monsieur Christophe Longchamp, Vice-président, ouvre la séance à 18h30 et souhaite la bienvenue. Il félicite le nouveau Syndic et le nouveau Municipal.

Sont présents : Madame Françoise Blanchoud, Secrétaire municipale, Madame Nicole Bonzon, Secrétaire du Conseil général, Messieurs Robert Magnenat, Jean-Louis Steffen, Philippe Caillat et Marc Vial, Municipaux et Monsieur Jean-Luc Reymond, nouveau Syndic.

Monsieur Christophe Longchamp, Vice-président, donne lecture de la promesse légale suivante :

– "Vous promettez d'être fidèles à la constitution fédérale et à la constitution du canton de Vaud, de maintenir et de défendre la liberté et l'indépendance du pays."

– "Vous promettez d'exercer votre charge avec conscience, diligence et fidélité, de contribuer au maintien de l'ordre, de la sûreté et de la tranquillité publics, d'avoir, dans tout ce qui sera discuté, la justice et la vérité devant les yeux, de veiller à la conservation des biens communaux et de remplir avec intégrité et exactitude les diverses fonctions que la loi vous attribue ou pourra vous attribuer."

Messieurs Marc Vial et Jean-Luc Reymond lèvent la main en disant "Je le promets".

Monsieur Christophe Longchamp, Vice-président, continue en prononçant le serment destiné à la Municipalité :

– "Vous promettez également d'administrer avec fidélité et impartialité les biens communaux ; de ne jamais taire les contraventions aux lois, ordonnances et règlements de police qui pourraient venir à votre connaissance ; de nommer toujours le plus éclairé et le plus propre à l'emploi dont il s'agira ; enfin de n'excéder jamais les attributions qui vous sont confiées."

Messieurs Marc Vial et Jean-Luc Reymond lèvent la main en disant "Je le promets".

Monsieur Christophe Longchamp, Vice-président, termine en prononçant le serment destiné au Syndic :

– "Comme étant chargé par la Constitution de l'exécution des lois, des décrets et des arrêtés dans votre commune de remplir cette fonction avec intégrité et précision. De faire publier sans délais et dans la forme prescrite, les lois, les décrets, les arrêtés et les règlements qui vous seront transmis à cet effet et de tenir la main avec fermeté et impartialité à leur exécution."

Monsieur Jean-Luc Reymond lève la main en disant "Je le promets".

L'ensemble de l'assemblée félicite et applaudit les nouveaux assermentés.

Monsieur Christophe Longchamp lève l'assemblée à 18h44.

Le Vice-Président :

Christophe Longchamp



La Secrétaire :

Nicole Bonzon



Vu le 22.11.18

